

# Sentiers d'Avenir

Association pour la Création de Sentiers Côtiers Pérennes Respectueux des Usages et de l'Environnement

Adresse : 9 Kercune 56550 Locoal Mendon

[sentiers.davenir@laposte.net](mailto:sentiers.davenir@laposte.net)

<http://www.sentiersdavenir.fr/>

## Bulletin d'information sur les activités du 3ème trimestre 2021

### Vie de l'association au 3ème trimestre 2021

Bienvenue aux membres qui nous ont rejoint ce trimestre !

Le bureau d'ASA s'est réuni deux fois cet été et plusieurs réunions de travail ont eu lieu. Certaines d'entre elles font l'objet de développements ci-dessous. Quelques opérations de terrain ont aussi eu lieu.

### Reprises de la saison d'arrachage des baccharis

Merci aux membres qui ont organisé chez eux ou près de chez eux des arrachages. L'association dispose de « 2 baccharaches » que lui prête le SMRE (Syndicat Mixte de la Ria d'Étel). Sentiers d'Avenir peut les mettre à disposition des membres qui le souhaitent. S'entraider à arracher a aussi un effet d'entraînement positif !

En matière de lutte contre les plantes invasives il n'y a pas de petit chantier ! Les petites zones envahies deviendront grandes... Intervenir dès le début de l'invasion est très pertinent !

Le SMRE a repris directement l'organisation des séances d'arrachage, l'association organisatrice Al Terre Breizh ayant terminé son contrat de trois ans. Les travaux ont démarré « doucement » début septembre sur Locoal Mendon (site de la Quenouille de Sainte Brigitte). La zone 1 de la Demi Ville à Landaul a eu un peu plus de succès...

Une réunion d'information/motivation/organisation a eu lieu dans la salle Intergénérationnelle de Locoal Mendon. Plusieurs associations étaient représentées. Des propositions ont émergé du débat. Deux d'entre elles nous concernent plus spécifiquement :

- Si on n'a pas pu arracher, **tronçonner les branches avant la floraison** permet d'éviter le grainage. C'est juste le moment, si vous le pouvez, faites-le ! Merci d'avance (chez vous et aussi sur le DPM, nous sommes autorisés...).

- Et faites-nous le retour de vos interventions : nous transmettrons les informations au SMRE. Lorsque la synthèse des travaux de cette réunion sera faite nous vous la ferons parvenir.

**Pour rappel, l'arrêté préfectoral (Morbihan) du 31 juillet 2020 (en PJ) fait obligation aux propriétaires de se débarrasser de ces plantes (sans les transporter...).**

### Ateliers « La Mer Monte » d'AQTA

Depuis 2018 les communautés de commune sont compétentes en matière de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Submersion, érosion, suivi du trait de côte... font partie de la problématique. L'Association Sentiers d'Avenir s'est inscrite aux ateliers. Vous le pouvez aussi : <https://www.auray-quiberon.fr/auray-quiberon-terre-atlantique/la-mer-monte-1380.html>.

Nous vous en reparlerons ! (PJs Articles de Ouest France et du Télégramme du 22 septembre 2021).

### Rencontre avec la DDTM suite...

Cette rencontre qui a eu lieu le 21 juillet 21 a fait l'objet du bulletin spécial Juillet-Aout 21. Nous avons rédigé un compte rendu de cette réunion qui n'a pas convenu à la DDTM. Nous lui avons donné notre accord pour l'élaboration d'un document partagé. Nous ne pouvons en conséquence pas vous transmettre aujourd'hui le compte rendu rédigé par nos soins, comme nous vous l'avions promis !

Suite à cette réunion du 21 juillet, l'administration a envoyé une correspondance au Député Jimmy Pahun (voir ci-dessous).

## **Lettre de la DDTM au Député Jimmy Pahun – Rencontre d'ASA avec le Député**

C'est certainement grâce à l'intervention du Député Jimmy Pahun que nous avons pu obtenir un RDV avec les responsables de la DDTM. Dans son courrier le Député abordait principalement 2 questions :

- La SPPL (et implicitement le GR34)
- L'érosion et la submersion des côtes

Dans son courrier en réponse au Député (**PJ Lettre Préfet56 du 6 aout 21 – c'est la DDTM qui écrit**) l'administration ne traite que le sujet SPPL (de Locoal Mendon principalement). Il n'y a rien de nouveau dans le positionnement de la DDTM qui persiste à vouloir construire le GR34 partout, même dans les zones sensibles ... Quatre communes sont dans les projets : La Trinité, Crach, Etel et Locoal Mendon.

Le Député que nous avons à nouveau saisi suite aux échanges précédents nous a proposé une rencontre sur le terrain. Lors de cette rencontre nous avons évoqué les questions soulevées par les SPPL arrêtées ou projetées et aussi exposé les problématiques d'érosion (Sentier de Cadoudal – mais pas que !) et de submersion (prés-salés de Pen Pont, pour l'exemple) ... A suivre ...

## **Rencontre entre Mme le Maire de Locoal Mendon et la DDTM**

Cette rencontre a eu lieu fin septembre. D'après les retours que nous en avons eu, Mme le Maire de Locoal Mendon a de nouveau insisté auprès de la DDTM sur la nécessité de traiter les questions d'érosion et de submersion (donc de pérennité de la servitude de passage) et de sécurité. Le coût de la construction d'un sentier est également un sujet. Cet approfondissement des études nécessite le report de l'enquête publique SPPL à fin 2022 au moins. Par ailleurs Mme le Maire va proposer la création d'une commission chargée des sentiers. Nous vous en dirons plus dès que nous serons informés du détail de l'organisation prévue.

## **Demandes de délimitation du Domaine Public Maritime (DPM) de Locoal Mendon... Suites...**

Les retours « informels » de la DDTM aux demandes individuelles de délimitation se sont-ils taris ? En tous cas vous ne nous en avez pas transmis récemment de nouveaux.

L'analyse que nous avons faite des documents que vous nous avez envoyés est très intéressante pour la suite du dossier SPPL de Locoal Mendon. De nombreuses incohérences, en particulier de tracé, sont apparues.

**Continuez SVP à nous envoyer les réponses que vous avez reçues ou indiquez-nous si vous n'avez pas eu de réponse à votre demande. Merci d'avance.**

## **Souhait du collectif boucler-la-boucle-LM de rencontrer ASA**

Le collectif nous a tout récemment écrit. Nous avons accepté le principe d'une rencontre.

## **SPPL de Belz**

Suite au rejet de leur recours gracieux, plusieurs membres de l'association ont déposé une requête introductive d'instance au Tribunal Administratif (TA) de Rennes. Sentiers d'avenir en a déposé une également.

La mairie de Belz a annoncé dans un récent bulletin, dans la rubrique « travaux », que la construction du sentier implanté sur la SPPL aura lieu en 2022 et 2023... C'est un très long délai pour « un simple débroussaillage » ! Le PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées) est cité dans le communiqué de la mairie mais pas (encore) le GR34...

## **SPPL de Landaul et de Landévant**

Toujours le GR34 en zones sensibles... Les dossiers concernant Landaul et Landévant sont en cours d'instruction au TA de Rennes.

## A l'occasion de ce bulletin, une page « newsletter » pour tous

### Vu dans la presse

Les sentiers sont sur-fréquentés et s'érodent. Le GR34 entre Crozon-Morgat et le Cap de la Chèvre a vu son trafic piétonnier multiplié par 3 en 10 ans. En août 21 c'est près de 20.000 personnes qui l'ont parcouru (**PJ Ouest France du 19 août**). Le problème est que ce sentier donne un accès sur des sentes abruties et dangereuses qui conduisent aux plages situées en contre-bas. Les touristes veulent y accéder malgré les interdictions...(**PJ Télégramme 3 août**)

Les sentiers s'érodent un peu partout... c'est le cas à Doelan. (**PJ Télégramme du 12 août**)

Heureusement, il existe en Bretagne des GR moins problématiques (**PJ Télégramme 19 septembre**)

Le conseil municipal de Locol Mendon évoque la SPPL (**articles du télégramme et de ouest France du 24 septembre 21**)

Nous ne sommes pas les seuls à nous préoccuper de la lutte contre les plantes invasives, loin de là. Des actions ont aussi lieu à Riantec. (**PJ Télégramme du 13 septembre**)

La question des « dents creuses » de la loi ELAN fait débat, particulièrement en tout bord de mer ! (**PJs Ouest France 13 et 21 septembre**) ... A Sentiers d'Avenir nous n'en avons pas encore vraiment débattu. C'est une question que nous pourrions aborder lors de notre prochaine AG...

- Boucher une dent creuse de bord de mer c'est « durcir le littoral » et y ajouter de l'occupation... C'est certain.

- Mais que sont ces « dents creuses » là, face aux projets de développements touristiques sur le bord de mer dont fait partie la construction du GR34 en ria d'Étel. Ce GR n'est pas une infrastructure si légère que cela, puisque des millions et des millions d'euros de travaux sont prévus. Il ne faudra pas compter que ces infrastructures disparaissent ! A peine détruites, l'administration les reconstruit ! Quelques habitants supplémentaires « dans les dents creuses du bord de mer » à comparer à des milliers de touristes et de randonneurs supplémentaires au bord de l'eau : cela nous semble être un bon sujet de débat !

**Membres d'ASA, vous pouvez vous abonner à la « Newsletter » si vous souhaitez recevoir plus fréquemment ce type d'information ! [sentiers.davenir@laposte.net](mailto:sentiers.davenir@laposte.net)**

#### Le président

Ronan Goavec

#### Membres du bureau de Sentiers d'avenir :

Ronan Goavec (Président), Thierry Guyonvarch (Vice-Président), Christian Lesur(secrétaire), Raymond Charguillon (Trésorier)